

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 30 novembre au 4 décembre 2020

Tunisie :

- Le projet de loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2020 a été adopté par le Parlement ; il autorise la banque centrale à financer le déficit budgétaire de l'Etat à titre exceptionnel.
- La Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%.
- Le blocage de la zone industrielle de Gabès a été levé le 2 décembre suite à l'intervention du Chef du gouvernement, permettant la reprise de la distribution de 40 % de la production nationale de gaz domestique.
- La Tunisie a ratifié l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).
- Pour financer le budget de l'Etat pour 2020, le Trésor a ouvert le 26 novembre une nouvelle adjudication de bons du Trésor pour emprunter 600 M TND.
- Proparco accorde un prêt de 15 M EUR à la compagnie de leasing Arab Tunisian Lease (ATL) afin de soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) tunisiennes.
- L'ambassadeur de l'Union européenne a annoncé le 1^{er} décembre un don de 5,6 M EUR dédié à la restauration et à la modernisation du musée de Carthage.
- Les recettes touristiques ont chuté de 64 % au cours des onze premiers mois de l'année.
- Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, le ministre de la Santé a annoncé la reprise de la prière du vendredi à partir du 4 décembre 2020.

Libye :

- Dans le cadre d'une réunion sur la gestion des revenus pétroliers, le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a décidé d'activer le rôle du comité conjoint et d'examiner des mécanismes pour lever le gel des revenus.
- Cette réunion a eu lieu 2 jours après une intervention du président de la Compagnie nationale pétrolière refusant de transférer les revenus pétroliers à la banque centrale.
- Le coût du panier de dépenses minimales aurait augmenté de 4,3% en octobre 2020 en Libye ; la crise de liquidité serait une préoccupation croissante de la population libyenne.
- Une délégation de Total a été reçue par la Compagnie nationale pétrolière le 1^{er} décembre 2020 pour renforcer les partenariats existants.

Tunisie

Le projet de loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2020 a été adopté par le Parlement ; il autorise la banque centrale à financer le déficit budgétaire de l'Etat à titre exceptionnel. La nouvelle version du projet, déposée à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) le 14 novembre, a été adoptée le 27 novembre 2020 avec 96 voix pour, 39 contre et 16 abstentions. **Elle prévoit un déficit budgétaire de 11,4% contre 13,4% dans la première version présentée**, et 3% dans la loi de finances initiale pour 2020. Pour couvrir le besoin de financement record de 19,5 Mds TND (contre 11,3 Mds TND dans la loi de finances initiale, soit une hausse de plus de 8 Mds TND), le gouvernement aurait recours à l'endettement domestique à hauteur de 11,9 Mds TND, dont une partie pourra être financée par la Banque Centrale de Tunisie (BCT). **La LFC 2020 autorise en effet l'institut d'émission à octroyer des facilités à la trésorerie générale de l'Etat, dans la limite de 2,81 Mds TND.** La BCT avait exigé une autorisation exceptionnelle de l'ARP pour financer le déficit budgétaire, car la loi actuelle interdisait à l'institut d'émission de financer directement le budget de l'Etat. Selon la LFC 2020, la dette publique atteindrait 88% du PIB en 2020, soit 97,7 Mds TND.

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%. Dans un [communiqué](#) publié le 30 novembre 2020, le conseil d'administration de la BCT affirme la nécessité de poursuivre les efforts afin de parvenir à la stabilité politique et sociale face aux incertitudes sur les perspectives économiques nationales et la persistance des répercussions de la deuxième vague de Covid-19. Si les tensions inflationnistes ont jusqu'ici été contenues (l'inflation étant restée stable à 5,4% pour le 3^e mois consécutif en octobre), la **BCT assure qu'elle fera preuve de davantage de vigilance pour intervenir afin de contenir les effets potentiels de sa participation au financement du budget** sur la stabilité macroéconomique, le niveau de l'inflation et le taux de change du dinar. Par ailleurs, le communiqué souligne la résorption du déficit courant, qui s'est établi à 5,8% du PIB au cours des dix premiers mois de 2020, contre 7,5% pour la même période de l'année précédente, en raison de la réduction du déficit commercial.

Le blocage de la zone industrielle de Gabès a été levé le 2 décembre 2020 suite à l'intervention du Chef du gouvernement, permettant la reprise de la distribution de 40 % de la production nationale de gaz domestique.

En réaction aux multiples mouvements sociaux qui dès le mois de novembre 2020 ont paralysé l'activité économique dans divers gouvernorats du sud, centre et nord de la Tunisie, le Chef du Gouvernement, M. Hichem Mechichi, a réuni le 2 décembre ses ministres de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice pour demander la réouverture des axes routiers bloqués et le redémarrage des sites de production fermés. L'accès à zone industrielle de Gabès, qui était bloqué depuis le 12 novembre a ainsi pu être ré-ouvert dès le 2 décembre. Pour rappel, le blocage de cette zone industrielle où se situe environ 40 % de la production nationale de bouteilles de gaz avait causé une pénurie dans les gouvernorats de Sfax, Gabès, Gafsa et Kébili) alors que la plupart de ces régions ne sont pas reliées au réseau de gaz national. Il est toutefois à souligner que la plupart des autres blocages persistent dans d'autres gouvernorats, notamment sur divers sites d'extraction et d'acheminement d'hydrocarbures. Dans ce contexte économique et social dégradé, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) a remis le 1^{er} décembre une initiative de dialogue national au Président de la République.

La Tunisie a ratifié l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) le 2 novembre, portant à 32 le nombre total de pays ayant ratifié l'accord, tandis que 22 pays n'ont pas encore ratifié le traité. Elle a été reportée de six mois en raison de la pandémie de Covid-19. Pour rappel, le processus de construction de la ZLECA, débuté en 2015, vise à parvenir à la création d'un marché unique à l'échelle du continent africain d'ici 2027, en intégrant les 55 Etats de l'Union africaine. La ZLECA est entrée en vigueur le 30 mai 2019 (ratification par 22 pays, soit le seuil minimum requis pour son lancement). Le gouvernement tunisien avait signé l'accord d'adhésion à la ZLECA le 21 mars 2018, mais la convention devait être ratifiée par l'ARP.

Pour financer le budget de l'Etat pour 2020, le Trésor a ouvert le 26 novembre une nouvelle adjudication de bons du Trésor pour emprunter 600 M TND. Elle porte sur des Bons de Trésor à Court Terme (BTCT) d'un an au taux de 6,64%. **Cette nouvelle adjudication intervient après celle du 12 novembre qui portait sur 1 Md TND de bons du Trésor à 10 ans au taux de 8%, mais qui n'avait permis finalement de lever que 762 M TND, au taux de 9,4%.**

Proparco accorde un prêt de 15 MEUR à la compagnie de leasing Arab Tunisian Lease (ATL) afin de soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) tunisiennes. La chargée du développement de Proparco en Tunisie, Mme Ben Abdelkarim, et le directeur général d'ATL, M. Tamboura, ont signé le 3 décembre un accord de prêt de 15 M EUR. Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au financement secteur privé, soutient l'activité de leasing en prêtant directement aux sociétés du secteur **afin d'accroître et diversifier leurs capacités à financer les investissements privés** et en particulier ceux des TPME. La Tunisie compte plus de 80 000 TPME qui représentent plus de la moitié des emplois et 40 % du PNB. **Leur accès au financement demeure l'un de leurs principaux défis dans le contexte actuel aggravé par la crise du Covid-19.** Pour rappel, Proparco avait accordé, en octobre 2019, une ligne de crédit de 12 MEUR en faveur de la Compagnie internationale de leasing (CIL) et était entrée, en 2018, au capital de l'institution Enda Tamweel, une des principales organisations de microfinance en Tunisie.

L'ambassadeur de l'Union européenne a annoncé le 1^{er} décembre un don de 5,6 MEUR dédié à la restauration et à la modernisation du musée de Carthage. Dans le cadre du programme d'appui à la diversification du tourisme tunisien financé par l'UE, une visite officielle a eu lieu au Musée de Carthage avec la présence de M. Marcus Cornaro, Ambassadeur de l'UE en Tunisie, M. André Parant, Ambassadeur de France en Tunisie et M. Habib Ammar, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et Ministre des Affaires culturelles par intérim. Dans le cadre de sa coopération avec la Tunisie, l'UE consacre une enveloppe de près de 7 M EUR (22,8 M TND) dont 5,6 M EUR de dons (18,3 M TND) pour la réhabilitation du musée. **La mise en œuvre du projet a été confiée à l'opérateur technique Expertise France**, en partenariat avec le ministère français de la Culture et en collaboration avec le ministère tunisien des Affaires culturelles.

Les recettes touristiques ont chuté de 64 % au cours des onze premiers mois de l'année. Selon les [indicateurs publiés](#) par la BCT, les recettes touristiques cumulées au 30 novembre 2020 ont chuté de 64 % en g.a, étant ainsi ramenées de 5,3 Mds TND (1,6 Mds EUR) sur les 11 premiers mois de l'année 2019 à 1,9 Md TND (578 MEUR) sur la même période en 2020. Cette chute de près de 1 Md EUR est attribuée essentiellement à l'impact de la pandémie de Covid-19 qui s'est traduite par la fermeture des frontières entre le 18 mars et le 27 juin 2020, les restrictions de déplacements internationaux imposées par les mesures sanitaires et la baisse du tourisme intérieur.

Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, le ministre de la Santé a annoncé la reprise de la prière du vendredi à partir du 4 décembre 2020. Le taux de présence à la prière ne devrait pas dépasser 30% de la capacité d'accueil, et protocole sanitaire devra être respecté.

Lors d'un point de presse le 18 novembre 2020, le ministre de la Santé M. Faouzi Mehdi avaient déjà annoncé que les mosquées seraient rouvertes à partir du 23 novembre. Selon M. Faouzi, le pic de la deuxième vague de la pandémie est prévu pour fin décembre 2020 si les mesures de prévention sanitaires prises par le gouvernement sont appliquées, et pourrait être retardé à fin janvier si les mesures sont allégées ou non respectées. Au 1^{er} décembre 2020, **99 208 cas de contamination au Covid-19 et 3 359 décès ont été confirmés.**

Libye

Dans le cadre d'une réunion sur la gestion des revenus pétroliers, le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a décidé d'activer le rôle du comité conjoint et d'examiner des mécanismes pour lever le gel des revenus.

La réunion a été convoquée par le chef du Conseil présidentiel (CP) Fayez Al-Sarraj le 1^{er} décembre avec les principaux acteurs économiques sur la gestion des revenus pétroliers dont notamment le chef adjoint du CP Ahmed Meitig, le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) Seddik Al-Kabir, le président de la NOC Mustafa Sanallah, le chef du Haut Conseil d'État Khaled Al-Mishri, le chef du Bureau d'audit Khaled Shakshak et le ministre des Finances du GEN Faraj Buntari. Un accord a été conclu sur i) **l'activation d'un Comité conjoint**, composé de membres issus du Bureau d'audit, du Ministère des finances du GEN, de la BCL et du Ministère des finances de l'Est pour coordonner les questions liées aux finances publiques ; ii) la tenue d'une **réunion avec le conseil d'administration de la BCL** ; iii) l'examen des **mécanismes permettant de lever le gel actuel** des revenus pétroliers. Pour rappel, après 8 mois de blocus pétrolier, le maréchal Haftar a annoncé le 18 septembre dernier la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen, suite à **l'accord négocié avec M. Meitig** qui prévoyait leur reprise à condition que les revenus pétroliers soient gelés dans un compte jusqu'à la conclusion d'un accord sur la répartition des revenus, et qui proposait la création d'un comité conjoint pour superviser la gestion et la répartition des revenus pétroliers.

Cette réunion a eu lieu 2 jours après une intervention du président de la Compagnie nationale pétrolière refusant de transférer les revenus pétroliers à la banque centrale. Dans une vidéo publiée le 29 novembre 2020, le président de la National Oil Corporation (NOC) Mustafa Sanallah a expliqué que les revenus pétroliers seraient conservés dans les comptes souverains de la NOC auprès de la Libyan Foreign Bank à Tripoli et ne seraient pas transférés à la Banque centrale de Libye (BCL) tant qu'un mécanisme transparent de distribution des fonds ne serait pas mis en place et que le taux de change ne serait pas unifié, soulignant que cela est effectué dans le cadre de la procédure légale. Il a critiqué le **manque de transparence** de la BCL sur l'utilisation des fonds pétroliers, l'accusant de distribuer des fonds à des personnes et régions spécifiques à des fins personnelles, alors que l'Etat libyen a reçu environ 186 Mds USD des ventes de pétrole ces dernières années et que les conditions de vie des Libyens ont continué de décliner. Il a également dénoncé **l'inefficacité de la politique monétaire** de la BCL et l'existence de quatre taux de change différents.

Le coût du panier de dépenses minimales aurait augmenté de 4,3% en octobre 2020 ; la crise de liquidité serait une préoccupation croissante de la population libyenne. Selon l'enquête de la [Libyan Joint Market Monitoring Initiative](#) (JMMI) **le coût du panier de dépenses minimales (Minimum Expenditure Basket - MEB) est ainsi 14,3% plus élevé qu'en mars 2020, avant la crise de Covid-19.** Le MEB représente le groupe minimal d'articles requis pour subvenir aux besoins d'un ménage libyen de cinq personnes pendant un mois. L'augmentation du MEB de septembre à octobre 2020 peut être attribuée aux augmentations saisonnières des coûts de production des produits agricoles cultivés dans le pays tels que les pommes de terre (+20,0%), les poivrons (+18,8%) et les tomates (+18,2%). *A contrario*, la levée du blocus pétrolier en septembre et l'augmentation consécutive de la production pétrolière auraient permis de faire baisser les prix de l'essence (-12,5%) et des combustibles de cuisine (-16,5%) sur le marché parallèle en Libye. L'Ouest et l'Est de la Libye ont vu les prix du carburant de cuisson revenir aux niveaux d'avant le blocus pétrolier (décembre 2019), alors que le coût du carburant dans le sud de la Libye continue d'être plus de deux fois plus cher qu'en décembre 2019. **L'étude souligne par ailleurs que la crise de liquidité en Libye est une préoccupation croissante pour la population, car les ménages ne sont pas en mesure de retirer des montants suffisants pour répondre aux besoins.** Seuls 3,7% des clients interrogés ont pu acheter les articles nécessaires pour répondre à leurs besoins de base en utilisant des espèces retirées des banques au cours des 30 derniers jours. Les clients ont donc souvent recours à d'autres méthodes, telles que la vente de chèques certifiés sur des marchés parallèles (64,1% ont déclaré avoir échangé des chèques contre des espèces sur le marché parallèle). Or, les clients perdent en moyenne 23,4% de la valeur du chèque lors d'un échange sur le marché parallèle.

Une délégation de Total a été reçue par la Compagnie nationale pétrolière le 1^{er} décembre 2020 pour renforcer les partenariats existants. Le Président de la NOC M. Mustafa Sanallah, accompagné des représentants du conseil d'administration de la NOC et des présidents des comités de direction de la Waha Oil Company (WAC) et de la compagnie Mabruk Oil Operations (MOO), a accueilli le 1^{er} décembre 2020 à Tripoli le directeur Moyen-Orient Afrique du Nord de Total Exploration & Production (E&P) M. Stephane Michel, accompagné des directeurs des diverses branches de Total, dont le directeur de Total E&P en Libye, M. Pascal Bréant. M. Sanallah a confirmé l'intention de la NOC de bénéficier de l'expertise de Total afin de développer le secteur pétrolier libyen, notamment à travers le renforcement des capacités et le transfert de connaissances. Le président de la NOC a mis en avant le manque de ressources financières de la compagnie pour la maintenance de ses sites, suite au blocage entre janvier et septembre 2020 de la production pétrolière libyenne. Les participants ont ainsi échangé sur les possibilités pour réhabiliter le champ pétrolifère de Mabrouk et le développement de divers projets (Gialo Nord, NC98, Gialo trois et Dahra Jofra) a été abordé. La formation d'équipes mixtes, réunissant la NOC et Total, pour suivre ces projets a été convenue. L'augmentation de la production de pétrole (plus de 1,2 million barils par jour) a aussi été au centre des discussions et soulignée par M. Michel, qui a également salué l'amélioration de la situation sécuritaire du pays.